



OUTILS, ENSEIGNEMENTS ET PRATIQUES DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

En pratique

UNE ACTION CLIMATIQUE COORDONNÉE GRÂCE À L'ENVELOPPE POUR L'ACTION CLIMATIQUE

Messages clés

Depuis 2008, l'enveloppe pour l'action climatique du Danemark contribue à la protection du financement climatique au fil du temps et à l'équilibrage du soutien aux activités d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement. Le ministère des Affaires étrangères et le ministère du Climat, de l'Énergie et des Services publics ont un accès conjoint au fonds, même si une division stricte du travail entre les deux ministères peut limiter les possibilités.

Mots-clés

[Dotations d'aide publique au développement](#) | [Environnement et climat](#) | [Systèmes de gestion](#)

Partenaire clé

[Danemark](#)

Défi

En 2008, le gouvernement danois a créé l'enveloppe pour l'action climatique pour aider les pays en développement à relever le défi du changement climatique. L'enveloppe pour l'action climatique répond au défi consistant à canaliser des financements climatiques dédiés à la fois à l'appui des activités d'atténuation et d'adaptation en tant que composante intégrée de l'aide danoise au développement, tout en assurant la coordination au sein du gouvernement.

Approche

L'enveloppe pour l'action climatique est une **ligne** du budget danois de l'aide publique au développement (APD), qui figure dans la Loi de finances. L'enveloppe pour l'action climatique joue un rôle central dans le financement climatique danois.

Seules les priorités de base de l'enveloppe pour l'action climatique ont été adoptées en 2008-2009. Cependant, une évaluation du financement climatique du Danemark en faveur des pays en développement

réalisée en 2015 a conduit à l'adoption en 2016 de **principes directeurs** plus détaillés – notamment une théorie du changement et un cadre de suivi.

En 2012, l'enveloppe pour l'action climatique a été scindée en **deux cadres**. Le cadre de lutte contre la pauvreté englobe le financement climatique destiné aux pays à faible revenu et il est mis en place par le ministère des Affaires étrangères (MAE). Le cadre mondial pour les économies émergentes est lancé par le ministère du Climat, de l'Énergie et des Services publics (MCEU). Le MCEU se concentre sur les activités d'atténuation, tandis que le MAE couvre principalement les activités d'adaptation. Chaque ministère propose et prépare des activités pour son cadre de l'enveloppe pour l'action climatique.

Le MAE et le MCEU **coordonnent** leurs activités et se réunissent régulièrement pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des interventions en cours et la programmation des activités futures. Les interactions informelles entre les deux ministères sont presque quotidiennes dans le cadre d'activités spécifiques. Même si le MAE est financièrement responsable de l'ensemble de l'APD, le MAE et le MCEU doivent s'entendre sur la composition de l'enveloppe pour l'action climatique dans son ensemble pour qu'elle soit approuvée.

Résultats

- L'enveloppe pour l'action climatique a **protégé le financement climatique** même lorsque l'action climatique n'était pas une priorité explicite de l'action publique. Par exemple, à la suite d'un changement de gouvernement et de priorités en 2015, le changement climatique n'était plus considéré comme un axe stratégique du programme danois « Le monde en 2030 ». Cependant, l'enveloppe pour l'action climatique a continué d'être financée, bien qu'à un niveau réduit.
- La mobilisation systématique des **compétences nationales danoises** grâce à la participation directe du MCEU dans l'utilisation de l'enveloppe pour l'action climatique a permis aux activités d'atténuation ciblant les pays émergents d'adopter une approche plus robuste que les autres initiatives. Par exemple, le financement de l'enveloppe pour l'action climatique a permis à l'Agence danoise de l'énergie de nouer des relations de confiance avec les autorités de l'énergie de plusieurs économies émergentes, en fournissant des conseils techniques et en renforçant les capacités locales.
- En tant que mécanisme de financement, l'enveloppe pour l'action climatique permet au gouvernement de prendre des décisions délibérées sur sa composition. Par exemple, en 2016 et 2017, elle a été utilisée pour **équilibrer le soutien danois à l'atténuation et à l'adaptation** en augmentant le financement de l'adaptation.

Enseignement dégagé

- Le caractère conjoint de l'enveloppe, scindé entre le MAE et le MCEU, a contribué à **renforcer la collaboration et l'interaction** entre les deux ministères. En outre, le fait que le MAE soit financièrement responsable de l'ensemble de l'APD a lissé les procédures internes et amélioré la circulation de l'information entre les deux ministères.
- En l'absence **d'orientations** plus générales sur l'action climatique qui engloberaient l'ensemble de l'aide danoise au développement, les principes directeurs relatifs à l'enveloppe pour l'action climatique ont fourni un point de référence utile, mais souple.
- Une **répartition stricte du travail entre le MAE et le MCEU** pour ce qui est de la priorité que chacun donne à l'adaptation ou à l'atténuation ou des différents pays concernés pourrait limiter la possibilité de faire bénéficier les pays à faible revenu de l'expertise du MCEU. Néanmoins,

l'indépendance du MCEU dans la sélection de ses pays partenaires présente des avantages, qui lui permettent de se concentrer sur des programmes et des partenariats à long terme, qui sont essentiels pour le soutien dans le secteur de l'énergie.

- o La participation directe **d'autres ministères et organismes** (tels que le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et le ministère de l'Environnement) aux initiatives de l'enveloppe pour l'action climatique en apportant une expertise technique spécifique peut aider le Danemark à poursuivre son programme d'adaptation. De même que le MCEU apporte une expertise sur les énergies propres et renouvelables, d'autres acteurs publics danois pourraient fournir un savoir-faire, par exemple sur les solutions d'adaptation urbaine, aux pays en développement.

Informations supplémentaires

Evaluation of Danish Support for Climate Change Adaptation in Developing Countries (2020), https://um.dk/en/danida-en/results/eval/eval_reports/publicationdisplaypage/?publicationID=A9CC034B-9F7B-4F61-B733-6F8370EC442B.

Guiding Principles for the Danish Climate Envelope, <https://amg.um.dk/en/programmes-and-projects/guiding-principles-climate-envelope>.

Ressources de l'OCDE

OCDE (2021), *Development Co-operation Peer Reviews: Denmark 2021*, Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/0e216d3a-en>.

Pour en savoir plus sur la coopération danoise pour le développement, voir :

OCDE (2021), « Danemark », dans *Les profils de coopération au développement*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9b82a2f6-fr>.

Dernière mise à jour : 30-08-2021